

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	25 103,22	16 268,18	8 835,04	2 939,91
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 030,00		3 030,00	2 990,00
	TOTAL (II)	28 133,22	16 268,18	11 865,04	5 929,91
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	197 818,16	5 826,88	191 991,28	136 384,50
	Autres créances	9 917,35		9 917,35	18 050,20
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	315 436,94		315 436,94	243 366,63
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 043,22		4 043,22	949,20
	TOTAL (III)	527 215,67	5 826,88	521 388,79	398 750,53
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		555 348,89	22 095,06	533 253,83	404 680,44

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	8 000,00	8 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	800,00	800,00
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 766,63	1 766,63
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	165 212,44	165 212,44
	Report à nouveau	34,98	23 265,76
	Résultat de l'exercice	70 607,05	4 769,22
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	246 421,10	203 814,05
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	452,73	8,56
	Emprunts et dettes financières divers (3)	21 791,00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 853,78	55 240,30
	Dettes fiscales et sociales	116 318,84	127 628,22
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	74 416,38	17 989,31
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	286 832,73	200 866,39
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	533 253,83	404 680,44
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		70 607,05	4 769,22
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		286 832,73	200 866,39
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		452,73	8,56
(3) Dont emprunts participatifs			

A3H - AIDE ASSIST AUX AINES HANDICAPES
Société par actions Simplifiées
au capital de 8.000 Euros
Siège social : 104 BD EDOUARD HERRIOT
01440 VIRIAT
478 161 144 R.C.S. BOURG-EN-BRESSE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2023
--

L'an deux mille vingt-trois, le dix avril, à huit heure, l'associée unique s'est rendue au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation verbale de la présidence.

La Société A2MICILE EUROPE, Société par actions simplifiée au capital de 1.094.256 Euros, ayant son siège social sis 9, allée Cérés à 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 509 974 128, représentée par Joël CHAULET, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration,

Propriétaire de la totalité des huit-cent (800) actions de dix (10) Euros chacune, composant le capital de la Société A3H - AIDE ASSIST AUX AINES HANDICAPES, associée unique de ladite société,

en présence de Monsieur Vincent CHAULET, Président non associé,

Le Président constate que l'associée présente possède la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R.223-18 du Code de commerce, ont été tenus à la disposition de l'associée unique au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée, à sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mode de consultation,
- Quitus à la Présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et affectation du résultat
- Rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Renouvellement du mandat de la Présidence
- Pouvoirs.

Le Président donne ensuite lecture :

- du rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique prend acte de la convocation verbale de la présidence. En conséquence, l'Assemblée, comprenant l'associée unique, sans exception, présente et propriétaire de la totalité des actions composant le capital social, déclare bonne et valable la convocation faite par la présidence à l'associée unique à l'effet d'y assister, sans qu'aient été observés les délais et modes légaux et statutaires de convocation, couvre expressément toutes irrégularités résultant de cette circonstance, et renonce à se prévaloir d'aucune nullité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ledit rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 70.607,05 Euros.

Elle prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font ressortir un bénéfice d'un montant de 70.607,05 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	70.607,05
Report à nouveau	E.	34,98
<u>Autres réserves</u>	E.	<u>165.212,44</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	235.854,47
A titre de dividendes	E.	235.000,00
<u>Au report à nouveau</u>	E.	<u>854,47</u>
TOTAL AFFECTE	E.	235.854,47

Le paiement des dividendes serait effectué au siège social, à compter du jour de la décision de l'associée unique.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 235.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé enfin que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement (€)	Revenus non éligibles à l'abattement (€)
31/12/2021	-	28.000,00
31/12/2020	-	
31/12/2019	-	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence sur l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidence décide de renouveler le mandat du Président, Monsieur Vincent CHAULET, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidence et par l'associée unique présente.

Monsieur Vincent CHAULET,
Président

La Société A2MICILE EUROPE S.A.,
Représentée par son Président du
Conseil d'Administration,
Joël CHAULET

Vincent CHAULET

✓ Certified by  yousign

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 781,00				1 781,00	
	Matériel de transport	7 385,14		8 031,30		1 666,66	13 749,78
	Matériel de bureau, mobilier	9 572,44					9 572,44
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 738,58		8 031,30		1 666,66	25 103,22
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 990,00		40,00			3 030,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 990,00		40,00			3 030,00
TOTAL		21 728,58		8 071,30		1 666,66	28 133,22

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 377,25	85,50		1 462,75
Matériel de transport	6 150,41	1 608,08	1 666,66	6 091,83
Matériel de bureau, mobilier	8 271,01	442,59		8 713,60
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 798,67	2 136,17	1 666,66	16 268,18
TOTAL	15 798,67	2 136,17	1 666,66	16 268,18

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	773,64	5 826,88	773,64	5 826,88
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	773,64	5 826,88	773,64	5 826,88
TOTAL GENERAL		773,64	5 826,88	773,64	5 826,88

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		5 826,88	773,64	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 030,00		3 030,00
	Clients douteux ou litigieux	4 028,49	4 028,49	
	Autres créances clients	193 789,67	193 789,67	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	82,95	82,95	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	549,80	549,80	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 348,80	7 348,80	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	629,32	629,32	
	Débiteurs divers	1 306,48	1 306,48	
	Charges constatées d'avances	4 043,22	4 043,22	
	TOTAL DES CREANCES	214 808,73	211 778,73	3 030,00
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	486,52		

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	452,73	452,73		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	73 853,78	73 853,78		
	Personnel et comptes rattachés	71 051,82	71 051,82		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 724,64	36 724,64		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 471,08	6 471,08		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 071,30	2 071,30		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	21 791,00	21 791,00		
	Autres dettes	74 416,38	74 416,38		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	286 832,73	286 832,73		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		800,00	10,0000	8 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		800,00	10,0000	8 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		62 940
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		590
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>590</i>	
Dettes fiscales et sociales		62 349
<i>PROVISIONS POUR CONGES PAYES</i>	<i>47 434</i>	
<i>CH. SOC. S/ CP</i>	<i>7 300</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>123</i>	
<i>FORMATION PRO. CONTINUE</i>	<i>5 609</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>1 883</i>	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		8
Autres créances <i>INTERETS COURUS A2EUROPE -A2G</i>	<i>8</i>	8

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		4 043	4 043
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 043